

## Organisation semaine scolaire

	Semaine 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi)			Modalité Garderie
Ecole	Matin	Pause méridienne	Après-midi	
<b>Saint-Charlier - école élémentaire</b>	8h30 - 9h05	12h05 - 13h25	16h35-17h05	Gratuite jusqu'à 17h05, 5,00€ les 15mn à partir de 17h05 dès la 1ère minute au-delà de 17h05mn
Horaires car (1er passage et 2ème passage)	8h32 et 9h00		16h43 et 16h58	
Horaires classe	9h05 - 12h05		13h35 - 16h35	
<b>Verneuil-sur-Igneraie - école élémentaire</b>	8h35 - 9h00	12h00 - 13h20	16h30 - 17h10	Gratuite jusqu'à 17h10, 5,00€ les 15mn à partir de 17h10 dès la 1ère minute au-delà de 17h10mn
Horaires car (1er passage et 2ème passage)	8h37 et 8h55		16h35 et 17h05	
Horaires classe	9h00 - 12h00		13h30 - 16h30	
<b>Lourouer-Saint-Laurent - école élémentaire</b>		11h50 - 13h10		
Horaires car (1er passage et 2ème passage)	8h45		16h23 et 17h12	
Horaires classe	8h50 - 11h50		13h20 - 16h20	
<b>Nohant-Vic - école maternelle</b>	7h25 et 9h05	12h15 - 13h45	16h45 - 18h30	Payante à partir de 17h00, 0,50€ par tranche de 30mn soit 0,50€ de 17h00 à 17h30, 1,00€ de 17h00 à 18h00 et 1,50€ de 17h00 à 18h30.
Horaires car (1er passage et 2ème passage)	8h25 et 9h10		16h50	
Horaires classe	9h15 - 12h15		13h45 - 16h45	A partir de 18h30, 5,00€ les 15mn dès la 1ère minute au-delà de 18h30mn.

A noter : pour les parents des enfants de moins de 6 ans, le coût de garderie ouvre droit à un crédit d'impôt à hauteur de 50% des montants facturés, lois de finances en cours. (case 7GA pour le 1er, 7GB pour le second, ...).

**Bleu = horaire de garderie**

**Rouge = horaire de la pause méridienne**

Janvier 2022

## R.P.I. Les Champis

En 1984, les 4 communes de Lourouer-Saint-Laurent, Nohant-Vic, Saint-Charlier et Verneuil-sur-Igneraie décident de déléguer la gestion de leurs écoles au syndicat intercommunal, le R.P.I. les Champis (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Deux délégués représentent chaque commune et se réunissent régulièrement.

Une dotation annuelle est allouée par chaque commune pour le fonctionnement du R.P.I. Les Champis. Elle est calculée selon 3 paramètres : les effectifs scolaires de chaque commune, le potentiel fiscal de la commune, le nombre d'habitants.

Notre R.P.I. Les Champis a un réel avantage. Chaque commune étant proche les unes des autres, entre 4 et 5km, cette proximité permet d'écourter les temps de transport et facilite les échanges entre écoles.



## Les écoles

Huit niveaux composent le R.P.I. de la maternelle au CM2. L'école maternelle est basée à Nohant-Vic avec ses deux classes. Pour les écoles élémentaires, le CP est enseigné à Lourouer-Saint-Laurent, le CE1 et CE2 à Verneuil-sur-Igneraie, le CM1 et le CM2 à Saint-Charlier. Au regard des effectifs, des CE1 complètent fréquemment l'école de Lourouer-Saint-Laurent.

### Les inscriptions

Chaque commune recense chaque année les enfants rattachés à sa commune. Par contre, pour l'entrée en maternelle, l'inscription est faite systématiquement à la mairie de Nohant-Vic.

### Accueil des enfants de moins de 3 ans

Depuis le 1er septembre 2021, l'école maternelle peut accueillir jusqu'à 5 enfants de moins de 3 ans, la Toute Petite Section, en accord avec la directrice de Nohant-Vic. Cette classe a été adaptée pour favoriser un accueil de qualité.

### Les équipements

Chaque école élémentaire est informatisée soit avec des tablettes, soit des micro-ordinateurs, avec des vidéoprojecteurs interactifs. L'école maternelle est équipée d'un vidéoprojecteur interactif. Ces outils accompagnent l'enseignement pour l'apprentissage de

nos enfants et leurs formations pour leur offrir un enseignement de qualité.

Bien entendu, cet enseignement sur outil informatique complète l'enseignement traditionnel.

## Les transports scolaires

Chaque jour, un service de car gratuit transporte les enfants de chaque commune, accompagnés par un agent du R.P.I. Le matin, les enfants sont pris en charge pour aller à leur école. Le soir, ce même car dépose les enfants soit sur leur lieu de résidence, soit sur le lieu de garderie. Le temps de trajet entre toutes les écoles est de 20 minutes. Les transports sont gérés par la région Centre-Val-de-Loire. Chaque famille doit inscrire son ou ses enfants via le site web Rémi, courant juin et juillet.

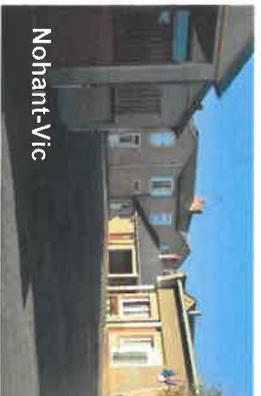


Lourouer-Saint-Laurent

## Garderie

La garderie est localisée à Nohant-Vic. Elle est gratuite le matin à partir de 7h30. Elle est payante, le soir, à partir de 17h00 jusqu'à 18h30, à raison de 0,50 euro par tranche de 30 minutes.

Une garderie gratuite est acceptée jusqu'au passage du 2ème tour du car pour les écoles de Saint-Chartier et Verneuil-sur-Igneraie.



Nohant-Vic

Par contre, tout retard pour chaque lieu de garderie : Nohant-Vic après 18h30, Saint-Chartier après 17h05, Verneuil-sur-Igneraie après 17h10, est facturé pour compenser le dédoublement du personnel, par tranche de 15 minutes. Cette initiative a été préférée à celle d'appeler les services de sécurité, solution plus traumatisante pour les enfants.

## Les cantines

La restauration et la gestion des cantines sont de la responsabilité de chaque commune. La facturation est établie par chacune d'elle. Par souci de cohérence, le R.P.I. les Champs conseille un tarif commun, délibéré et voté par chaque commune.

La composition des menus respectent les consignes d'hygiène et d'équilibre alimentaire.

Les menus sont affichés dans chaque école. Les menus de Nohant-Vic et Verneuil-sur-Igneraie sont visibles sur les sites web de la commune : [www.nohantvic.fr](http://www.nohantvic.fr) et [www.verneuil-sur-igneraie.fr](http://www.verneuil-sur-igneraie.fr)



Saint-Chartier

## Personnel

Le R.P.I. Les Champs emploie 8 personnes. Elles assurent la garderie dans chaque école, garderie du matin et du soir, garderie de la pause méridienne. Trois personnes sont employées dans le rôle d'ATSEM à l'école maternelle, une pour la journée avec les Tous petits (moins de 3 ans) et les petits, deux par demi-journée pour les moyens et les grands. Une ATSEM assure la surveillance dans le car lors du ramassage scolaire.



Verneuil-sur-Igneraie

## Les coordonnées

Le R.P.I. Les Champs - 7, rue des Maîtres Sonneurs - 36400 Saint-Chartier  
Tel. 02 54 31 02 51 [rpi-leschamps@orange.fr](mailto:rpi-leschamps@orange.fr)

### Ecoles

- Nohant-Vic, 27 route de la Vallée Noire - 36400 Nohant-Vic  
Tel. 02 54 31 08 72 [ec-nohant-vic@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-nohant-vic@ac-orleans-tours.fr)
- Lourouer-Saint-Laurent, 2 route de L'Orme Rateau - 36400 Lourouer-Saint-Laurent  
Tel. 02 54 48 38 05 [ec-lourouer-saint-laurent@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-lourouer-saint-laurent@ac-orleans-tours.fr)
- Verneuil-sur-Igneraie, 2 rue des Potiers - 36400 Verneuil-sur-Igneraie  
Tel. 02 54 31 01 84 [ec-verneuil-sur-igneraie@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-verneuil-sur-igneraie@ac-orleans-tours.fr)
- Saint-Chartier, 1 lotissement de la Clé - 36400 Saint-Chartier  
Tel. 02 54 31 07 94 [ec-saint-chartier@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-saint-chartier@ac-orleans-tours.fr)

### Mairies

- Nohant-Vic, 1 allée de la Forge - 36400 Nohant-Vic  
Tel. 02 54 31 01 07 [nohant.vic.mairie@wanadoo.fr](mailto:nohant.vic.mairie@wanadoo.fr)
- Lourouer-Saint-Laurent, 3 route de l'Orme Rateau - 36400 Lourouer-Saint-Laurent  
Tel. 02 54 48 06 53 [mairie.lourouer@free.fr](mailto:mairie.lourouer@free.fr)
- Verneuil-sur-Igneraie, 1 rue de la Vallée Noire - 36400 Verneuil sur-Igneraie  
Tel. 02 54 31 02 19 [mairie.verneuil-sur-igneraie@wanadoo.fr](mailto:mairie.verneuil-sur-igneraie@wanadoo.fr)
- Saint-Chartier, 7 rue des Maîtres Sonneurs - 36400 Saint-Chartier  
Tel. 02 54 31 02 51 [mairie.saintchartier@orange.fr](mailto:mairie.saintchartier@orange.fr)